



Département
de la Vendée

Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le

ID : 085-218501096-20230403-2023AVRDEL10-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DES HERBIERS

Date de la convocation : 28 mars 2023
Séance du Conseil Municipal : 3 avril 2023

L'an deux mil vingt-trois, le trois avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Ville des HERBIERS s'est réuni dans la salle des conseils de la mairie des Herbiers, sous la présidence de M. Christophe HOGARD, Maire, hormis pour la délibération 4 sous la présidence de M. Luc SOULARD.

Présents : Christophe HOGARD – Luc SOULARD – Angélique RICHARD - Patrice BOUANCHEAU - Magali LOISEAU - Jean-Yves MERLET – Odile PINEAU – Stéphane RAYNAUD - Estelle SIAUDEAU – Roger BRIAND – Hélène CHENAIS - Jean-Marie GRIMAUD – Pierrick THOMAS - Jean-Marie GIRARD – Véronique BESSE - Angélique BOISSELEAU - Isabelle CHARRIER-FONTENIT – Maryvonne GUERIN- Christophe VERONNEAU- Fanny GIRARD - Karine LOIZEAU - Lilian BOSSARD – Marietta BOONEFAES – Jean-Marie RAUTUREAU – Marie-Annick MENANTEAU - Steven BARTHELEMY– Laurence MARTINEAU - Fabrice ABRAHAM – Joseph LIARD - Aurélie PAQUEREAU - Etienne BLANCHARD - Patricia CRAVIC

Excusée : Julie MARIEL-GODARD donne pouvoir à Joseph LIARD

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de conseillers présents : 32
30 à la délibération 4
Nombre de conseillers votants : 33
31 à la délibération 4
32 à la délibération 26

Secrétaire de séance : Christophe VERONNEAU

10- MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Il s'agit des créations, transformations et suppressions de poste ou des besoins en recrutement temporaire ou permanent, au sein des différents services de la Ville impactant le tableau des effectifs.

✓ Transformation de postes suite à recrutement et évolution de poste :

N° Poste	Service	Ancien Grade Temps de Travail	Nouveau Grade Temps de travail	Date d'effet
3991	Services Techniques	Adjoint administratif Pal 1 ^{ère} CI – TC	Rédacteur Pal 2 ^{ème} cl. – TC	12/09/2022
3891	Etat civil	Adjoint administratif Pal 2 ^{ème} CI – TC	Adjoint administratif – TC	01/01/2023
40	Services Techniques	Adjoint technique Pal 1 ^{ère} classe – TC	Adjoint technique – TC	01/02/2023
3410	Sports	Rédacteur – TC	Educateur Territorial des Activités Physiques et Sportives ppl 1 ^{ère} cl. – TC	14/03/2023
00279	Scolaire	Adjoint technique Pal 2 ^{ème} CI – TNC (17h30)	Adjoint technique Pal 2 ^{ème} CI – TC	01/04/2023

✓ Créations d'emplois saisonniers

Chaque année, la Ville recrute un certain nombre d'agents pendant la période estivale destinés au remplacement d'agents en congés annuels et au renfort de certains services qui ont une activité estivale particulière (Service enfance, sports, brigade verte aux Services Techniques...).

SERVICE	POSTE	PERIODE + ETC (Equivalent Temps Complet)	GRADE
Service logistique	3 agents	- 01.05 au 31.05 - 01.06 au 30.06 - 01.07 au 31.07 3 mois ETC	Adjoint technique
Service Entretien des bâtiments	2 agents	- 01.07. au 31.08 2 mois ETC	Adjoint technique

✓ Création de postes d'apprentis / stagiaires :

A ce jour, 7 apprentis sont employés dans les différents services de la ville : 3 aux espaces publics, 1 au service Maintenance des bâtiments, 1 à l'enfance, 1 à la maison de la petite enfance et 1 au service jeunesse.

Pour la prochaine rentrée scolaire, il est proposé de créer le poste d'apprenti suivant :

Apprentissage :

SERVICE	POSTE	DIPLOME PREPARE	DUREE DE L'APPRENTISSAGE	PREVISION
Maison de la Petite Enfance	1 apprenti	Educateur Jeunes Enfants	2 ou 3 ans	à/c de juin 2023

✓ **Service Accueil / Etat Civil – Missions temporaires :**

Depuis le mois de septembre 2022, le Service Accueil / Etat Civil gère les titres sécurisés (carte nationale d'identité et passeport) avec un deuxième dispositif de recueil. La deuxième machine devait résorber la forte demande des titres sécurisés.

A ce jour, la demande de rendez-vous et des titres reste très importante, impactant l'attitude des usagers mais surtout la résistance des agents du service.

Afin d'accompagner le service, il est proposé de mettre en place, de manière temporaire, un standard dédié aux titres sécurisés, avec des agents affectés à ces missions.

Il est proposé de créer deux postes en mission temporaire d'une durée de 6 mois, renouvelable à temps complet au grade d'adjoint administratif.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu l'avis favorable de la commission Finances, Administration générale, Commerce et Centre-ville du 22 mars 2023

Vu le budget principal 2023,

Vu le rapport de Karine LOIZEAU,

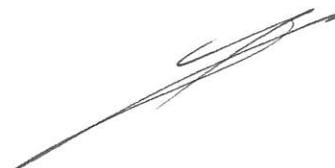
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ :

- décide de modifier le tableau des effectifs tel que présenté ci-dessus,
- impute les dépenses afférentes sur le budget principal.

Christophe VERONNEAU
Secrétaire de séance




Pour copie conforme,
Christophe HOGARD
Maire



Transmis en Préfecture le : 11 AVR. 2023
Publié électroniquement le : 11 AVR. 2023